

Les ancêtres de Pierre Viret

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **32 (1924)**

Heft 2

PDF erstellt am: **28.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-25787>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LES ANCÊTRES DE PIERRE VIRET

Notre collaborateur, M. R. Campiche, a publié dans la *Feuille d'Avis d'Orbe* (numéros des 6 janvier, 25 avril, 19 mai, 16 et 27 juin, 4 et 25 juillet et 4 août 1923) un travail sur les ancêtres de Pierre Viret, au sujet desquels on n'avait jusqu'ici aucune indication précise. M. Campiche a pu se documenter au moyen d'une cinquantaine de textes des XV^{me} et XVI^{me} siècles découverts par lui dans les archives d'Orbe, qui renferment beaucoup de lacunes pour cette époque-là.

On verra, par l'extrait suivant des conclusions, que l'auteur, malgré tous ses efforts, n'est pas arrivé à un résultat aussi complet et sûr qu'il aurait pu le désirer.

« Si à l'aide de la très complète et cependant insuffisante documentation qui précède, on voulait essayer d'établir la généalogie de la famille Viret, voici celle que nous proposons comme présentant le plus de chances d'exactitude.

» Mermier Viret, né vers 1370, mort avant 1422, fut père de : Jean, vivant en 1422, et de Jaquemette, femme de Pierre Planche, bourgeois d'Orbe, vivant en 1422.

» Jean Viret, vraisemblablement le même que le précédent, mentionné en 1408 et en 1423, paraît avoir été le père d'un autre Jean Viret, contribuable à l'impôt levé pour la réparation des fortifications en 1454, mort après, en 1459 ; — et peut-être aussi de Pierre Viret, qui prit part à des recherches d'eau en 1469 et fut chargé de curer un fossé huit ans plus tard, — (1477). De l'un de ces deux frères naquit probablement Pierre Viret, prieur de la confrérie du Saint-Esprit d'Orbe, en 1494, lequel, à son tour, semble être l'aïeul du Réformateur.

» La personnalité de Guillaume Viret, père de ce dernier, est mieux connue, grâce aux nombreuses mentions que l'on trouve de lui dans les archives d'Orbe et d'ailleurs. Il fut successivement membre du Conseil des Vingt-quatre de la ville d'Orbe (1522 - 1532), amodiataire avec Claude Champion, en 1508, de la récolte des noyers croissant sur le domaine communal et, avec Pierre Juvet, du Pré Mothey de 1522 à 1532, puis du Pré d'Ancierre en 1536 ; percepteur des « Mailles » en 1532, miseur des redevances dites de la « Bourgeoisie » en 1529, débiteur d'une coupe de graines en 1531, etc. Il mourut dans la foi réformée avant 1557. D'après les biographes de Pierre Viret, Pierrefleur entre autres, ce même Guillaume Viret exerçait à Orbe la profession de tondeur de draps ou de tisserand et possédait en ville et dans les environs, des biens-fonds d'une certaine importance. Il fut père de Jean, de Pierre, le réformateur, et d'Antoine Viret, les deux premiers morts sans postérité masculine. Antoine, mort en 1574, doit être la souche des Viret, bourgeois d'Orbe, existant actuellement hors de cette ville. Cette présomption se déduit du fait que la vigne de Clamagnola demeura leur propriété pendant une assez longue période. En effet, cet immeuble appartint successivement à Jean Viret, vers 1500, à Antoine Viret, 1544 - 1570, aux hoirs de Pierre Viret, vraisemblablement ses descendants directs en 1605, à Gamaliel Viret en 1669, etc. »

CHRONIQUE

L'assemblée annuelle de l'*Association du Vieux-Moudon* a eu lieu le 5 décembre dernier à la Maison de Ville, sous la présidence de M. M. Bryois, professeur, remplaçant M. le Dr R. Meylan, empêché.